



Prélèvement automatique

Sérénité garantie !



→ Les avantages...

Sans risques :

Vous pouvez à tout moment intervenir auprès de votre banque si pour une raison particulière vous souhaitez suspendre le prélèvement automatique.

Un gain de temps et de liberté :

- plus d'oubli, plus de chèques à établir
- plus d'enveloppes à rédiger et à poster

Une opération économique :

- elle ne vous coûte rien
- elle évite des formalités ou des erreurs
- elle vous fait économiser l'affranchissement de votre envoi



7 rue Marie Stuart
BP 324 51061 REIMS Cedex
Tél : 03 26 04 98 11
Fax : 03 26 04 98 12
www.effort-remois.com

**ou rendez-vous
dans votre agence.**





... Facilité !

La démarche

Une **démarche simple** pour passer au prélèvement automatique :

1. Complétez la demande de prélèvement et signez-la.
2. N'oubliez pas de choisir la date du prélèvement.
3. Remplissez l'autorisation de prélèvement et signez-la.
4. Joignez un relevé d'identité bancaire ou postal.
5. Mettez le tout dans une enveloppe timbrée et retournez-le à PLURIHABITAT L'EFFORT REMOIS.

Vous **autorisez** ainsi à prélever votre loyer mensuellement sur votre compte à la date choisie.

L'**avis d'échéance** vous informe chaque mois du montant du prélèvement et vous permet de vérifier la somme qui sera prélevée.





Sérénité et...

... tranquillité

Vous n'avez plus à vous soucier du règlement de votre loyer chaque mois. **Votre banque s'en occupe pour vous**, en effectuant automatiquement le prélèvement sur votre compte au profit de celui de PLURIHABITAT L'EFFORT REMOIS si la situation de votre compte vous le permet.

... souplesse

Votre banque prélève votre loyer au moment que vous choisissez : **le 4, le 8 ou le 12 de chaque mois.**

Vous pouvez annuler définitivement le prélèvement automatique par simple courrier à PLURIHABITAT L'EFFORT REMOIS.

... sécurité

Sur l'avis d'échéance que vous recevez à la fin du mois, vous avez **la confirmation du montant de votre prochain prélèvement.**

Ainsi en cas de désaccord, vous pouvez éclaircir la situation auprès de PLURIHABITAT L'EFFORT REMOIS et annuler le prélèvement si vous le souhaitez.

